

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
PROCES-VERBAL DU 19 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 19 février, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est rassemblé dans la salle Le Trieux au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

**Etaient présents les administrateurs suivants :**

BOUILLOT Lise; COCGUEN Marie-Jo ; GEORGELIN Dominique; GOASDOUE Gérard; GUILLOU Claudine; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE FOLL Marie-Françoise; VILLECROZE Philippe.

**Administrateurs excusés :**

BOSCHER Marina; CROISSANT Guy; ECHEVEST Yannick; LE BLOAS Mireille; GENETAY Stéphanie ; LE MEAUX Vincent; LEVEDER Adeline ; INDERBITZIN Laure-Line; LE BIANIC Yvon; LE GOFF Yannick ; NAUDIN Christian ; RASLE-ROCHE Morgan ; VAUTHIER Ophélie.

**Administrateurs absents :**

OLLIVRO HERVE ; LE SAULNIER Brigitte.

**Administrateurs absents ayant donné pouvoir :**

**Administratifs présents :**

M. MARTINET Julien ; Mme Valérie DILLARD

En exercice : 24

Présents : 9

Quorum : 13

Date d'envoi des convocations : 13 février 2026

- Conformément aux article R-123-16 et R-123-17 du CASF précisant que le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente,
- Vu l'absence de quorum constaté après avoir procédé à l'appel des membres à 18h00, soit :

9 membres présents sur les 24 en exercice,

**La séance du Conseil d'administration du CIAS du jeudi 19 février 2026 n'a pu se tenir.**

Par conséquent, en conformité avec les dispositions du CGCT et du CASF, le Conseil d'Administration du CIAS sera à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. A cette occasion, il délibérera valablement sans condition de quorum.  
La séance est levée à **18h15**.

La Vice-présidente .S.

Claudine GUILLOU

